

ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION DU JURY DE DÉLIBÉRATION DU DIPLÔME DE MASTER

DU DOMAINE Arts, Lettres, Langues

LA MENTION Sciences du langage

LA PRÉSIDENTE DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'Éducation articles L613-1 et L712-2 ;
Vu le décret n°2002-604 du 25 Avril 2002 modifiant le décret n°99-747 du 30 août 1999 relatif à la création du grade de Master ;
Vu l'arrêté du 25 Avril 2002 relatif au diplôme national de Master ;
Vu l'arrêté du 22 Janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
Vu l'arrêté du 21 juillet 2022, l'arrêté du 17 avril 2023 et l'arrêté du 26 juin 2023 accréditant l'Université de Poitiers en vue de la délivrance de diplômes nationaux ;
Vu la délibération n°CFVU 20241017_19 de la commission de la formation et de la vie universitaire du 17 octobre 2024 adoptant à l'unanimité la charte des examens 2024-2025 ;
Vu les modalités de contrôle des connaissances et compétences prévues pour l'année universitaire 2024-2025 ;
Vu les propositions de M. Stéphane BIKIALO, Doyen de l'UFR de Lettres et Langues

ARRÊTE

Article 1 :

Le Jury du semestre Pair et Impair de la première à la deuxième année de la session 1 à 2

est composé pour l'année universitaire 2024/2025 de :

Président(e) du Jury (Titulaire) :

M. Freiderikos VALETOPOULOS Professeur d'Université

Président(e) du Jury (Suppléant(e)) :

Mme Sylvie HANOTE Professeur d'Université

Titulaires :

Mme Laurie DEKHISSI Maître de Conférences

Mme Raluca NITA Professeur d'Université

Suppléants(es) :

Mme Effrosyni LAMPROU Maître de Conférences

M. Nicolas VIDEAU Maître de Conférences

Article 2 :

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

Article 3 :

Le Directeur Général des Services et M. Stéphane BIKIALO, Doyen de l'UFR de Lettres et Langues sont chargés chacun, en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Poitiers, le 13 Novembre 2024

Pour la Présidente de l'université de Poitiers
et par délégation.
la vice-présidente Formation
Noëlle DUPORT

La Présidente de l'Université
Virginie LAVAL